

Élections des locataires Hlm au conseil de surveillance



JE VOTE !

**Vos représentants des locataires sont élus
pour le bien vivre des résidents.**

Travaux, entretien des parties communes, évolution des loyers
et des charges, avenir du quartier... Élus pour quatre ans,
les représentants des locataires vous soutiennent au quotidien.

**Par correspondance ou par internet,
élisez vos représentants des locataires !**